Burundi : Les ONG étrangères sont donc poussées à plier bagages

Jeune Afrique,Â 12 janvier 2019 Burundi : des ONG ferment leurs portes refusant de franchir Â« la ligne rouge Â» duÂ fichage ethnique L'ONG franÃ§aise Handicap International a annoncÃ© le 7 janvier la fermeture de son programme au Burundi, disant refuser de se conformer au fichage ethnique imposÃ© par la nouvelle loi burundaise. D'autres organisations, toujours en nÃ©gociations avec les autoritÃ©s burundaises, pourraient Ã©galement se retirer du pays. PrÃ©sente depuis 1992 sur le territoire burundais, Handicap International (HI) a annoncÃ© la fin de ses activitÃ©s dans un communiquÃ© publiÃ© le 7 janvier. Les raisons invoquÃ©es sont claires : Â«Â lâ€™obligation dâ€™Ã©tablir la composition eth son personnel et de communiquer ces informations aux autoritÃ©s constitue une ligne rougeÂ Â» que Handicap International ne souhaite pas franchir. Le 27 septembre, le prÃ©sident Pierre Nkurunziza avait annoncÃ© la suspension pour trois mois â€“ Â compter dâ€™octobre â€“ de toutes les ONG Ã©trangÃ¨res (ONGE), qui avaient jusquâ€™au 31 dÃ©cembre pour se conforme nouvelle loi burundaise, adoptÃ©e en janvier 2017, qui inclut notamment un strict contrÃ´le de leurs finances et des frais administratifs. Mais le point le plus clivant se situe dans lâ€™article 18 de ladite loi, qui prÃ©voit que Â«Â le recrutement du personnel local doit se faire dans le respect des Ã©quilibres ethniques disposÃ©s dans la ConstitutionÂ Â». Ultimatum Les ONG Ã©trangÃ¨res sont donc poussÃ©es par le gouvernement Ã appliquer le principe des quotas ethniques, Ã savoir lâ€™em de 60% au plus de Hutu et de 40% au plus de Tutsi. PrÃ©sent dans la Constitution du 18 mars 2005, instaurÃ©e au sortir de la guerre civile, ces quotas Ã©taient Ã©galement appliquÃ©s au Parlement, au gouvernement ou encore dans lâ€™administrati et avaient Ã©tÃ© Ã©tendus Ã dâ€™autres domaines comme la magistrature et les sociÃ©tÃ©s publiques lors duÂ rÃ©fÃ©renc constitutionnel controversÃ© du 17 mai 2018. Depuis 2015, beaucoup dâ€™observateurs accusent Pierre NkurunzizaÂ dâ€™at les tensions ethniques au Burundi, comme avec la rÃ©ouverture fin novembre du dossier concernantÂ lâ€™assassinat du premier prÃ©sident hutu dÃ©mocratiquement Ã©lu, Melchior Ndadaye. Ã€ partir de lâ€™ultimatum du prÃ©sident en septembr dernier, les ONG devaient fournir au ministÃ¨re de lâ€™IntÃ©rieur, en charge du renouvellement de leur accrÃ©ditation, une convention de partenariat avec le ministÃ¨re des Relations extÃ©rieures, un protocole dâ€™accord avec le ministÃ¨re de la Justice, un engagement Ã respecter les lois bancaires et la loi sur les ONGE et, surtout, un plan dâ€™action pour mettre en place des mesures de recrutement visant Ã atteindre ces quotas pour leur personnel. Dâ€™autres ONG avant Handicap International ont refusÃ© de se conformer Ã ces dispositions. Les Belges dâ€™Avocats Sans FrontiÃ¨res ont annoncÃ© la fermeture de leur bureau dÃ¨s le 17 dÃ©cembre, estimant que les prÃ©requis du gouvernement pour aboutir Ã la levÃ©e de la suspensionÂ Ã©tait Â«Â contraire au fondement mÃªme de notre organisation et Ã ses valeursÂ Â». RCN Justice & DÃ©mocra prÃ©sente depuis dix-huit ans au Burundi et active notamment dans la formation de magistrats, a Ã©galement annoncÃ© la clÃ´ture de son programme Ã Bujumbura dans une lettre adressÃ©e au ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res, le 5 janvier. Â«Â Nous avons prÃ©sentÃ© une autre alternative au gouvernement qui consistait Ã sâ€™ouvrir Ã tous les groupes sous-reprÃ©sentÃ©s, sans mentionner dâ€™ethnies. On nous a rÃ©pondu quâ€™il fallait mettre en place un plan dâ€™application d quotas, ce qui consistait Ã demander aux employÃ©s leur ethnie. Câ€™est une ligne rouge que nous ne pouvions pas franchirÂ Â», explique Ã Â Jeune AfriqueÂ Malik Ayari, qui dirigeait le programme de RCN Justice & DÃ©mocratie au Burundi. Dâ€™autres organisations pourraient suivre le pas dans les prochains jours. Â«Â Nous nâ€™avons pas le choixÂ Â» MÃ©dec frontiÃ¨res (MSF) compte parmi les ONG en attente du renouvellement de leur autorisation. Â«Â MSF nâ€™a pas reÃ§u de confirmation de son rÃ©enregistrement au Burundi. Nous continuons toutefois lâ€™offre de soins mÃ©dicaux gratuits Ã Bujumbura et poursuivons les discussions avec les autoritÃ©s afin de garantir la continuation de nos activitÃ©s mÃ©dicales dans le paysÂ Â», a prÃ©cisÃ© lâ€™ONG sur Twitter. Selon une source humanitaire dont lâ€™ONG nâ€™est toujours pas aut poursuivre ses activitÃ©s au Burundi, Â«Â des nÃ©gociations sont en cours avec les autoritÃ©s burundaises.Â Â» Â«Â Une trentaine dâ€™ONG pourraient suivre et fermer dÃ©finitivement leur bureau. Nous craignons que Ã§a aille jusque-lÃ mais nous nâ€™avons pas le choixÂ Â», ajoute cette source. TrÃ¨s peu dâ€™ONG contactÃ©es parÂ Jeune AfriqueÂ ont souhaitÃ© sâ€™ sujet. De leur cÃ´tÃ©, les autoritÃ©s nâ€™ont pas lâ€™intention de nÃ©gocier et avaient Ã ce titre prÃ©cisÃ© que les ONG q plieraient pas Ã ces rÃ¨gles seraient Â«Â dÃ©finitivement radiÃ©esÂ Â». Â«Â Le Burundi a besoin des ONG si et seulement si derniÃ¨res sâ€™engagent constamment Ã respecter la loi. Toutes les ONG sont libres de rester ou partir. Dâ€™autres ONG respectueuses de la lÃ©gislation en vigueur vont certainement combler Â«Â le videÂ Â» que Handicap International laisseÂ Â», a commentÃ© auprÃ¨s deÂ Jeune AfriqueÂ Jean-Claude Karerwa,Â le porte-parole de la prÃ©sidence. ParÂ Romain Gras

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});